

Félicitations!

Vous voilà propriétaire d'une maison construite par **Les Entreprises Daunais Inc.**

Le présent guide se veut avant tout un aide-mémoire et un document de référence pour vous aider à assurer la longévité de votre nouvelle maison.

Table des matières

Extérieur

- Bon à savoir
 - o Travaux d'aménagement paysager p. 2
 - o Les sels de déglçage p. 2
 - o Revêtement d'acrylique et d'aluminium p. 2
- Guide d'entretien
 - o Calfeutrant p. 3
 - o Balcon en bois traité p. 3
 - o Les installations au Gaz Naturel p. 3

Intérieur

- Contrôle du taux d'humidité p. 4
- Outils de contrôle du taux d'humidité
 - o Chauffage p. 4
 - o Déshumidificateur p. 4
 - o Humidificateur p. 4
 - o Échangeur d'air p. 5
 - o Climatiseur p. 5
 - o Hygromètre p. 5
- Bon à savoir
 - o Condensation p. 6
 - o Air trop sec p. 6
 - o Séchage des matériaux de charpente p. 6
- Guide d'entretien
 - o Remplacer le filtre du système central p. 7
 - o Nettoyer les filtres de l'échangeur d'air p. 7
 - o Ajouter de l'eau dans les drains... p. 7
- Gaz Métro P. 7
- Appels de service P. 8
- Plan général d'écoulement des eaux (Annexe 1) p. 9

EXTÉRIEUR

BON À SAVOIR

○ Travaux d'aménagement paysager

- Après avoir pris possession de votre nouvelle maison, vous aurez sûrement très hâte de faire votre aménagement extérieur. Pourtant, il n'est pas recommandé d'effectuer les travaux d'asphaltage, d'installation de pavés ou de pelouse dans l'année suivant la construction de votre maison. En effet, le sol remué lors de l'excavation au pourtour de la maison aura tendance à se tasser au cours de cette période. Il peut donc se produire des affaissements normaux à différents endroits.
- Avant d'entreprendre vos travaux d'aménagement (ex. : patio, cabanon, piscine, etc.) vous devez vous présenter à la ville afin de vous assurer de respecter les différents règlements de la ville. Il est fortement recommandé de communiquer avec info excavation avant d'effectuer des travaux qui nécessitent de creuser.
- Comme vous le savez, nous devons niveler votre terrain afin de rencontrer les exigences de la ville. **Avant d'entreprendre vos travaux, vous devez confirmer avec nous pour être certain que nos travaux sont complétés et que notre arpenteur géomètre est venu faire le relevé des différents niveaux.**
- Tel que stipulé dans les règlements de la ville, vous avez l'obligation de planter, au minimum, deux (2) arbres sur votre terrain.
- Afin de s'assurer de bien respecter les bonnes pentes qui éloignent l'eau de votre maison veuillez consulter le **PLAN GÉNÉRAL D'ÉCOULEMENT DES EAUX** à la toute fin du présent guide.

○ Les sels de déglçage

- En hiver, l'utilisation de sels de déglçage ou de tout autre produit fondant peut s'avérer très néfaste pour les surfaces de béton (ex. : balcon, trottoir, bordure) et ce particulièrement au cours des deux années suivant la construction. Il est fortement recommandé d'utiliser du sable ou du gravier fin.

○ Revêtement d'acrylique et d'aluminium

- Comme vous le savez, l'extérieur de votre maison est composé de plusieurs types de revêtement. Nous vous mettons en garde contre les impacts qui pourraient survenir sur l'acrylique et l'aluminium. Ces matériaux résistent moins bien aux impacts.

GUIDE D'ENTRETIEN

○ Calfeutrant

- Une attention doit être portée aux **joints de calfeutrant au pourtour des portes et fenêtres**, de même qu'au niveau de tous les percements effectués pour les différentes grilles (ventilation, sècheuse à linge, hotte de cuisinière, etc.). Faites le tour de la maison une fois par année afin d'éviter les infiltrations d'eau. Portez une attention particulière aux joints qui sont en contact avec votre parement d'acrylique car ce dernier pourrait être affecté plus rapidement par une infiltration d'eau.



Parement de stuc (acrylique)

○ Balcons en bois traité

- Tout comme les autres composantes extérieures de votre maison, les balcons sont exposés aux intempéries, en plus d'être soumis à une circulation intense. Sans un entretien minimum, leurs surfaces peuvent mal vieillir. Il est fortement recommandé d'appliquer périodiquement de la teinture ou tous autres produits de protection, de façon à les protéger.

○ Les installations de gaz naturel

- Branchement, compteur, entrée d'air et tuyaux d'évacuation doivent être accessibles en tout temps. Il faut donc les garder dégagés de toute accumulation de neige ou de glace. En hiver, vérifiez-les régulièrement, surtout lors d'importantes accumulations de neige.



INTÉRIEUR

CONTRÔLE DU TAUX D'HUMIDITÉ

- Taux d'humidité que vous devez maintenir à l'intérieur de votre maison.

• ENTRE 35 % ET 55 %

- Lorsque le taux d'humidité de votre demeure se situe sous 35 % ou au-dessus de 55% vous devez intervenir.

OUTILS DE CONTRÔLE DU TAUX D'HUMIDITÉ

Voici la liste des équipements qui vous permettront de bien contrôler votre taux d'humidité et ce l'année durant.

- **Chauffage**

- La température minimale recommandée à l'intérieur de votre maison est **21 degrés Celsius** et ce à tous les étages. Plus vous descendrez la température, plus le niveau d'humidité relative augmentera.
- Il est également important de maintenir votre garage au **minimum entre 15 et 18 degrés Celsius** afin de vous assurer un bon niveau de confort de toute pièce située directement au-dessus de ce dernier.
- Il est fortement recommandé de laisser le ventilateur de votre système central fonctionner en permanence. Ceci permettra de continuellement redistribuer l'air dans votre maison et ainsi vous assurer ainsi un plus grand confort. De plus, comme l'échangeur d'air utilise les mêmes conduits, il sera plus efficace car aider par la ventilation de votre système central.

- **Déshumidificateur**

- Si vous n'arrivez pas à diminuer suffisamment le taux d'humidité dans la maison vous pourrez utiliser le déshumidificateur. Il captera l'eau présente dans l'air et la fera condenser. Elle s'écoulera dans un réservoir que vous n'aurez qu'à vider.

- **Humidificateur**

- Qu'il soit intégré à votre système central ou qu'il soit portatif, l'humidificateur vous permettra d'augmenter, au besoin, le taux d'humidité durant la période hivernal.



- **Échangeur d'air**

- Comme son nom l'indique, il permet d'éliminer vers l'extérieur une partie de l'air ambiant en le remplaçant par de l'air provenant de l'extérieur.
- L'échangeur d'air jouera un rôle important quant au contrôle du taux d'humidité dans la maison.

FERMÉ	OUVERT
À l'arrivée du printemps, lorsque la température extérieure dépasse les 15 degrés Celsius (jour)	À l'arrivée de l'automne, lorsque la température extérieure tombe sous les 15 degrés Celsius (jour)
À ces températures l'air à l'extérieur est souvent plus humide que l'air à l'intérieur de la maison	À ces températures l'air à l'extérieur est souvent plus sec que l'air à l'intérieur de la maison

- Donc, en fonctionnant durant la période plus froide, l'échangeur d'air vous permettra d'éliminer une bonne quantité d'humidité présente dans l'air de votre maison en l'expulsant vers l'extérieur tout en amenant de l'air plus sec en provenance de l'extérieur dans votre maison.

- **Climatiseur**

- En fonctionnant de façon régulière, votre climatiseur abaissera le niveau d'humidité relative à l'intérieur de la maison. Un cycle de fonctionnement plus long se traduira par un taux d'humidité plus bas dans la maison. Un climatiseur aux bonnes dimensions permettra de maintenir un taux d'humidité entre 35 % et 50%.

- **Hygromètre**

- Nous vous recommandons également de vous procurer un hygromètre numérique au coût d'environ \$20,00. De cette façon vous serez en mesure de contrôler votre taux d'humidité à tous les étages et vérifier à l'occasion que la lecture du taux d'humidité sur le contrôle de l'échangeur d'air est bonne.

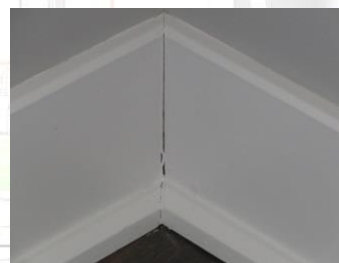
BON À SAVOIR

○ Condensation

- L'apparition de condensation sur vos fenêtres vous incite peut-être à penser que votre habitation présente un défaut de construction, ou que son isolation est inadéquate. Vous serez probablement surpris d'apprendre que les excès d'humidité sont au contraire plus susceptibles d'apparaître dans une maison bien construite.

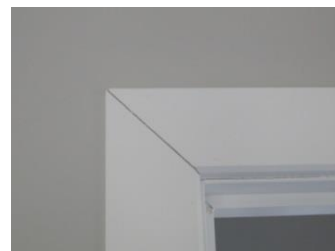
○ Air trop sec

- **Mise en garde :** un taux d'humidité relative faible vous permettrait de bien contrôler la condensation dans vos fenêtres, par contre, à des taux inférieurs à 35 % vous et vos animaux de compagnie risquez d'éprouver de l'inconfort. De plus, si vous maintenez le taux d'humidité en-dessous de 35 % sur une longue période cela provoquera un retrait excessif des planchers de bois franc, des interstices au niveau des moulures et des dommages aux joints de plâtre. Il est donc fortement recommandé de maintenir un sage équilibre afin de n'avoir à déplorer ni une condensation excessive sur les fenêtres ni des dommages importants aux revêtements de plancher et autres.



○ Séchage des matériaux de charpente

- Lors de leur assemblage, les matériaux qui composent la charpente contiennent un taux d'humidité relativement élevé. À partir du moment où vous commencez à chauffer la maison, ces matériaux ont tendance à se contracter, ce qui fait très souvent apparaître diverses imperfections (fendillements, fissures têtes de clous ou vis de gypse, etc.). Ce phénomène est normal et non garanti. Nous vous conseillons d'attendre un an avant d'effectuer les correctifs, car les matériaux ont besoin de ce délai pour atteindre une certaine stabilité.



GUIDE D'ENTRETIEN

- **Remplacer le filtre du ventilateur du système central**

- À tous les 2 mois

Un filtre très sale rendra votre système moins performant en chauffage et climatisation.



Emplacement pour changer le filtre

- **Nettoyer les filtres de l'échangeur d'air durant la période d'utilisation**

- À tous les 3 mois ... durant la période d'utilisation

- **Ajouter de l'eau dans tous les drains non utilisés pour empêcher les retours d'odeur.**

- Ex. : drains de plancher, drain de bain non utilisé...



- **Urgence**

- Fuite et odeur de gaz naturel
 - (514) 598-3222
 - 911

- **Info excavation (appelez avant de creuser)**

- Service gratuit de repérage des installations souterraines
 - (514) 286-9228

- **Informations supplémentaires**

- Pour plus d'informations au sujet du gaz naturel rendez-vous sur www.gazmetro.com ou allez tout simplement sur notre site.

APPELS DE SERVICE

○ **Ne pas attendre**

- Il est très important de placer votre appel de service dès qu'un bris ou une défectuosité survient. Si vous attendez, vous pourriez dépasser le délai de garantie. Particulièrement le délai de garantie de nos sous-traitants.

○ **Placer l'appel de service**

- Il y a deux façons de placer un appel de service :

- Par téléphone au (450) 474-5412 poste 223
- Par courriel au www.sonia@entdaunais.com
- Il n'est pas recommander de placer votre appel de service auprès d'un membre de notre personnel qui se trouve sur les lieux. Il est tout à fait probable que l'appel de service ne soit pas complété.

- Soyez assurés que nous traiterons rapidement votre demande.



**Marin Daunais
Vice-Président**

Annexe 1

